

COSNE-COURS-SUR-LOIRE

>> Public(s) (H/F)

Tout public

>> Dates

Entrées/sorties à dates fixes

Du 03/01/2022 au 31/07/2023

Plusieurs sessions possibles dans l'année.

Ouverture sous réserve d'un effectif suffisant.

Inscriptions du 26/11/2021 au 30/07/2023

>> Durées

- Durée indicative : 14 Heure(s)

- Durée totale : 14 h (dont 14 h en centre)

>> Effectif

De 7 à 15

>> Coût de la prestation

Prise en charge possible en fonction de votre statut.

Coût total max. : 279.16 € TTC

Financement à étudier avec votre employeur.

Formation accessible en financement individuel.

Pour tout renseignement contacter le GRETA 58

>> Lieu de la formation

GRETA 58

Antenne de Cosne - Site P.G. de Gennes

Avenue de Verdun

58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE

>> Votre interlocuteur

Lilia TOPEIN

Assistante de formation

Tél. : 03 86 59 74 59

lilia.topein@ac-dijon.fr

>> Organisme responsable

GRETA 58

LP Jean Rostand, 9 Boulevard

Saint-Exupéry

58000 NEVERS

Tél. : 03 86 59 74 59

greta58.contact@ac-dijon.fr

Siret : 19580050300037

N° d'activité : 2658P000958

www.bourgogne-greta.fr

>> OBJECTIF(S)

- S'engager sur un parcours de formation qualifiant visant un retour à l'emploi.
- Se préparer à la qualification par la constitution de son dossier professionnel.
- Se préparer à la session d'examen
- Se présenter à la session d'examen du Titre Professionnel ou du certificat de compétences professionnelles - CCP- visé.
- Réaliser un bilan de sa formation et définir son plan d'action pour la suite de son parcours.
- Se préparer à la qualification
- Passer la certification
- Effectuer un bilan de fin de formation

>> PRÉREQUIS

- Sans niveau spécifique
- Avoir une expérience dans le secteur du service aux personnes

>> CONTENU

1. Synthèse du parcours de formation et finalisation du dossier candidat.
2. Constitution et rédaction du Dossier Professionnel.
3. Capitalisation des éléments constituant le Livret des Évaluations en Cours de Formation.
4. Mise en oeuvre des épreuves de validation conformément au Référentiel de Certification du Titre Professionnel et au dossier technique d'évaluations de la session d'examen.
5. Bilan de fin de formation et plan d'action pour la suite du parcours .

Cette formation correspond au module 31 dispensé dans le cadre de la Plateforme Aid' & Co - Formation Métier des Services à la Personne.

>> MODALITÉ(S) DE FORMATION

Personnalisation de parcours possible

- Formation en présentiel

- En centre

- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap

Personnes en situation de handicap, prenez contact avec l'organisme en amont pour une étude préalable des possibilités d'adaptation des modalités en fonction de vos besoins spécifiques et particuliers.

>> MOYEN(S) ET MODALITÉ(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Document pédagogique, Etude de cas, Jeux de rôle

Le candidat est accompagné par le formateur, tout au long de l'action, pour sécuriser son parcours vers la qualification.

En début de formation : présentation au candidat du processus de certification.

Pendant la formation : évaluations réalisées en cours de formation, constitution et rédaction du Dossier Professionnel

Fin de formation : Synthèse du parcours de formation et finalisation du dossier candidat - -Mise en oeuvre des épreuves de validation conformément au Référentiel de Certification du Titre Professionnel et au dossier technique d'évaluation de la session d'examen. Les modalités d'évaluation des acquis tout au long de la formation sont décrites dans le paragraphe Evaluation.

Bilan de fin de formation et plan d'action pour la poursuite du parcours : Un bilan de fin de formation est organisé avec les membres du Groupement Région OPCO/OPCA, les structures qui délivrent la prestation d'orientation, les formateurs référents, le responsable de formation et de tous les bénéficiaires. Les tuteurs de mises en situation en milieu professionnel ainsi que le certificateur peuvent aussi être conviés. Les bénéficiaires présentent individuellement leur plan d'action pour un

retour à l'emploi ou en entreprise.

>> MODALITÉ(S) D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission après entretien

>> ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE(S) DES ACQUIS

Attestation de fin de formation

Evaluations réalisées en cours de formation - Mise en oeuvre des épreuves de validation conformément au Référentiel de Certification du Titre Professionnel et du Titre et au dossier technique d'évaluation de la session d'examen.

>> INTERVENANT(E)(S)

Formateurs spécialisés et diplômés dans le domaine d'intervention.